



Règlements du tournoi de ringuette Des Intrépides 2012

Accréditation # TF 1112-04

1. Type de tournoi et nombre de parties

Moustique : tournoi de participation avec 3 parties par équipe + finale pour tous Novice, Atome, Benjamine, Cadette, Junior, Juvénile et Intermédiaire, : tournoi à la ronde avec 3 parties assurées, et finale entre la 1^{er} et 2^{ième} position dans chacune des catégories.

3. Procédure d'enregistrement

Les équipes devront se présenter sur les lieux du tournoi au moins une heure avant le début de leur partie prévue à l'horaire.

Une heure avant le début de la première partie, un officiel d'équipe doit se présenter au registraire avec :

- **Le formulaire d'inscription de Ringuette Canada (incluant les cartes des joueuses, pour toutes les parties) tel qu'approuvé par Ringuette Québec.**
- **Les cartes du programme national de certification des entraîneurs 3M et /ou tout autre document requis.**
- **Pour les joueuses réservistes (si applicable), un copie de l'original du formulaire d'inscription de Ringuette Canada (**incluant les cartes des joueuses**) de l'équipe d'où provient la joueuse réserviste.**
- **L'entraîneur doit signer un formulaire qui certifie que les joueuses qui participent au tournoi sont bien celles du formulaire d'inscription de Ringuette Canada (incluant les réservistes) et qu'elles portent toutes les pièces d'équipement réglementaire tel qu'exigé par Ringuette Québec.**

4. Feuille de partie

Un officiel d'équipe doit se présenter une heure avant le début de chaque partie au registraire pour vérifier et compléter la feuille de partie :

- En indiquant la ou les capitaines par la lettre " C ", la ou les assistantes par la lettre " A " et la ou les gardiennes de but par les lettres " GB ".
- Inscrire les numéros de chandails.
- Rayer les joueuses absentes.
- Inscrire le nom des réservistes à la suite des joueuses régulières en inscrivant les lettres " RES ".

- Établir un ordre de joueuses pour les lancers de confrontation de 1 à 5, selon l'article 3.04.01 paragraphe 4 du guide d'opération de Ringuette Québec (pour moustique, novice C, et les finales et semi-finales).
- L'équipe receveuse ou visiteuse sera déterminée de façon aléatoire lors de la création des horaires
- S'il y a similitude de couleur de chandail, l'équipe visiteuse devra changer de chandail. Si cette équipe n'a pas de 2e chandail, alors le comité organisateur devra voir à lui en fournir un.
- Lors des finales, l'équipe ayant obtenu la meilleure position au classement sera l'équipe receveuse.

5. Nombre de joueuses

Une équipe doit compter un maximum de 18 joueuses et un minimum de 7 joueuses.

6. Règles du jeu

Les règlements de jeu sont ceux de Ringuette Canada, dernière édition. Le style de jeu sans zone est applicable pour les équipes de catégorie Moustique et Novice. Le style de jeu "trois dans la zone" et le chronomètre de décompte sont applicables pour les équipes de toutes les autres catégories.

Suite au tirage au sort, l'équipe visiteuse aura possession de l'anneau.

Aucun protêt ne sera accepté durant le tournoi.

Il doit y avoir un maximum de cinq personnes et un minimum de deux personnes, âgées de 16 ans et plus, derrière le banc. L'une d'elles doit être une personne de sexe féminin sauf pour les catégories Juvénile et Intermédiaire.

Les certifications minimums requises sont décrites à l'article 5.02.04 du guide d'opération de Ringuette Québec.

Toutes questions et /ou problèmes devront être soumis à la coordonnatrice du tournoi qui elle, verra à les régler. Toutes réponses venant d'autres personnes n'engageront aucunement le comité organisateur du tournoi et ne pourront être considérées comme officielles.

7. Période de jeu

Le comité organisateur se réserve le droit de faire commencer les parties au maximum quinze minutes avant l'heure prévue, sauf la première partie de la journée. De plus, il se réserve le droit de refaire la glace à toutes les deux parties, s'il le juge nécessaire, afin de respecter l'horaire des parties.

À l'arrivée des équipes sur la glace, deux minutes chronométrées seront allouées pour le réchauffement.

Un temps d'arrêt d'une minute séparera les deux périodes réglementaires de 13 minutes chronométrées.

Un seul temps d'arrêt de 30 secondes est alloué par équipe par partie (incluant la période supplémentaire) et peut être demandé en tout temps.

Si un écart de sept buts survient lors du jeu, le reste de la partie se jouera à temps continu et ce, jusqu'à la fin. Le tableau indicateur affichera le pointage avec un maximum de 7 buts de différence. Le pointage authentique sera inscrit sur la feuille de partie, mais pour le classement, une différence maximum de 7 buts sera comptabilisée dans les plus/moins.

Lorsque la partie est à temps continue, la pénalité demeure à temps arrêtée.

Durant le temps continu, s'il y a une demande de temps d'arrêt, alors le temps sera arrêté.

Toute joueuse ou officiel d'équipe qui se voit imposer une pénalité de mauvaise conduite ou de partie sera tenu de la servir, selon les règlements de Ringuette Québec. Le comité transmettra l'avis de suspension tel que spécifié par le règlement 5.02.10.

8. Période supplémentaire (semi-finales et finales)

En cas d'égalité à la fin de la deuxième période de finale et de semi-finale (si applicable), la procédure suivante s'appliquera :

- Pour le début du temps supplémentaire, l'anneau sera remis au gagnant d'un tirage au sort.
- Une période supplémentaire de cinq minutes, temps continu, sera jouée. S'il y avait une punition à la fin des deux périodes réglementaires, la ou les punitions se poursuivent lors de cette période supplémentaire.
- Le premier but compté met fin à la partie.
- Si aucun but n'est compté lors de cette période supplémentaire, une confrontation est alors nécessaire et ce, conformément à l'article 3.04.01 du guide d'opération de Ringuette Québec.

9. Classement

Un classement sera établi à partir des résultats obtenus durant le tournoi participation (moustique) et à la ronde.

Partie gagnée :	2 points
Partie nulle :	1 point
Partie perdue :	0 point
Partie gagnée par défaut :	2 points (pointage de 7 buts <i>pour</i> et 0 <i>contre</i>)
Partie perdue par défaut :	0 point

En cas d'égalité au classement à la fin du tournoi, les positions seront déterminées selon les critères du règlement 3.04.03 du guide d'opération de Ringuette Québec et selon la procédure proposée par le guide:

10. Équipements

Voir à se conformer à l'article 3.02.02 du guide d'opération de Ringuette Québec.

Les entraîneurs de niveau Moustique qui vont sur la glace avec leur équipe doivent porter un casque.

11. Chambre

Les équipes pourront utiliser les chambres 30 minutes avant leur partie et devront les quitter 20 minutes après leur partie.

12. Annulation de la participation

Toute équipe perd ses frais d'inscription si elle annule sa participation au tournoi.

Personnes ressources en cas d'urgence:

Lors du tournoi, il sera possible de rejoindre une personne responsable à chacun des arénas aux numéros suivants:

Josée Dupuis (Présidente du tournoi) (514) 512-4080

Aréna de Saint-Basile: (450) 441-4954

Aréna de Saint-Bruno: (450) 441-8468

L'inscription complète comprend

1. Le formulaire d'inscription, incluant la liste des joueuses ou une copie lisible des cartons d'équipe des joueuses (et des réservistes identifiées) de Ringuette Canada ainsi que leurs numéros de chandails
2. Moustiques : un chèque au montant de 395.00 \$
3. Novice, Atome, Benjamine, Junior, Cadette, Juvénile et Intermédiaire : un chèque au montant de 430.00 \$
4. Après le 20 décembre 2011, l'inscription coûte \$30.00 de plus pour toutes les catégories.
5. La période d'inscription se termine le 20 décembre 2011



INTRÉPIDES